



HISTOIRE D'ÉVALUATION

# Au Tchad, un projet pour assurer la sécurité alimentaire de la capitale

**Périmètre** Projet d'aménagement hydro-agricole du Bahr Linia, phase 1

**Zone d'intervention** Tchad

**Montant** 9,495 M€ (6,495 M€ de l'AFD et 3 M€ de la République du Tchad)

**Période** 2011-2019

**Evaluation réalisée par** ICEA/Espelia\*

La zone péri-urbaine du Bahr Linia joue un rôle très important dans la sécurité et l'indépendance alimentaires de la capitale du Tchad, N'Djaména. Le projet d'aménagement hydro-agricole du Bahr Linia (PAHA-BL), qui visait à développer les activités agricoles et piscicoles dans cette zone, illustre bien les enjeux liés au foncier et à la sécurité alimentaire du pays. Quels enseignements tirer de l'évaluation de la phase 1 pour la suite du projet ?

## Le contexte

Le PAHA-BL a ciblé une zone péri-urbaine vitale pour la sécurité alimentaire de N'Djaména, car le Bahr Linia est une ressource en eau importante pour la production agricole et piscicole en périphérie de la capitale tchadienne. Or, les phénomènes climatiques (en particulier les sécheresses à répétition) et les activités humaines ont ralenti et rompu l'écoulement de ce cours d'eau. Ces changements ont réduit le potentiel agricole, piscicole et plus largement environnemental de la région, ce qui s'est traduit par une plus grande dépendance de la capitale aux importations de produits alimentaires depuis le Cameroun.

S'inscrivant dans un contexte de croissance démographique et d'étalement de la capitale, le PAHA-BL répondait à une double logique d'aménagement péri-urbain et de renforcement de la sécurité alimentaire de la capitale. Mis en oeuvre par le ministère des Affaires foncières et du développement de l'habitat et de l'urbanisme (MAFDHU) du Tchad, le projet visait à augmenter la production agricole et piscicole, ainsi qu'à améliorer l'accès à l'eau et la gestion foncière. Cela passait, entre autres, par la remise en eau d'un tronçon de 38 kilomètres du Bahr Linia (en phase 1 du projet).



La zone du Bahr Linia abrite des agriculteurs et des éleveurs dont les moyens de subsistance dépendent du Linia, un cours d'eau dérivé du fleuve Chari.

## Les principaux résultats du projet

**+55% : c'est l'augmentation de la surface cultivée entre 2016 et 2021, soit +860 hectares**

Les aménagements hydrauliques ont conduit à une disponibilité plus continue de la ressource en eau, ce qui a permis :

- Une hausse de la production agricole et piscicole
- La diversification des produits maraîchers et l'amélioration du régime alimentaire des ménages
- Le développement de nouvelles activités (briqueteries, etc.), rendues possible par la remise en eau

→ L'eau a apporté des bénéfices socio-économiques à l'ensemble des bénéficiaires

→ Les résultats, bien que moindres par rapport aux effets attendus, sont prometteurs pour la phase 2 du programme et seront davantage visibles sur le long-terme

### Gestion foncière : des bases à approfondir

- Après la création du comité de gestion foncière, les parcelles ont été enregistrées et un système d'information foncier a été créé.
- Cependant, les bénéficiaires n'ont pas reçu de certificat d'enregistrement et le nouveau plan foncier rural n'a pas été établi.

→ Grâce à des études menées, le MAFDHU dispose d'une cartographie et d'un plan de cadastre de la zone, qui sont les premières bases d'une gestion améliorée de l'eau et du foncier. A date, un décret sur le foncier est en attente de parution.

## FOCUS

### LES DÉFIS DE L'AGRICULTURE AU TCHAD

**Au Tchad, environ 80% de la population est employée dans le secteur primaire, et le secteur agricole est responsable de plus de 50% du PIB national en valeur ajoutée. Le potentiel du pays n'est cependant pas complètement exploité : seulement 6% de la surface cultivable est utilisée.**

Les défis sont nombreux, entre variations climatiques accrues par le changement climatique, épuisement des sols, mauvaise gestion des ressources hydriques, contexte sécuritaire fragile ou difficultés d'accès aux intrants agricoles.

Ainsi, bien que l'économie dépende fortement de l'agriculture et de l'élevage, le pays n'est pas en mesure d'assurer la sécurité alimentaire de toute sa population ni d'assurer des revenus décents à tous les actifs impliqués dans les exploitations familiales.

Par ailleurs, en l'absence d'une politique nationale foncière, la terre est devenue un bien onéreux – une tendance renforcée par l'étalement des villes, la croissance démographique et les contraintes naturelles qui transforment des terrains agricoles en terrains habitables.

# Les conclusions de l'évaluation



## Gouvernance du projet

- **Le dispositif de coordination multisectorielle** initial a réuni plusieurs acteurs sectoriels pertinents.
- **Le projet est en partie harmonisé avec le reste des programmes de stratégie alimentaire** existants, bien qu'il ne réponde que partiellement aux objectifs de développement prioritaires du pays.

## Infra-structures, gestion de l'eau et du foncier

- **Des aménagements pour faciliter l'écoulement de l'eau ont été réalisés**, malgré des retards qui ont posé quelques défis et le fait que les ouvrages nécessitent davantage de maintenance.
- **L'objectif de mise à disposition d'eau à grande échelle était pertinent** pour répondre au besoin premier des bénéficiaires.
- **Des succès ont été obtenus au niveau de la cartographie de la zone** (création d'un système foncier rural) **et de la gestion de crise**, avec l'appui de l'assistance technique.

## Impacts socio-économiques

- **Les objectifs d'augmentation de la production agricole et d'amélioration de l'accès à l'eau ont été atteints** : l'activité agricole de la zone du Bahr Linia s'est progressivement développée, grâce au projet mais aussi grâce à la mobilisation spontanée des bénéficiaires.
- Malgré le manque de données quantitatives, il apparaît que **la disponibilité plus continue de l'eau génère des bénéfices socio-économiques** pour tous les bénéficiaires, via le développement de l'activité agri-sylvo-pastorale.
- **La durabilité des effets positifs du projet semble inscrite sur le moyen-long terme** (mobilisation de motopompes, amélioration du régime alimentaire des ménages).
- **D'autres effets persisteront sans influence négative tant qu'ils resteront limités** (pompage par des exploitants ou particuliers qui n'était pas historiquement implantés dans la zone, compétitivité inégale entre produits issus de l'agriculture familiale et ceux issus d'une agriculture plus productive) **ou qu'ils seront résolus en phase 2**.



- **Des lacunes ont émergé en pratique dans le pilotage des activités** (implication insuffisante des ministères sectoriels, manque de moyens de la maîtrise d'ouvrage).

- **Les délais et le budget initial n'ont pas été respectés, ce qui a conduit à adapter le périmètre du projet** :

- La mise en oeuvre a été retardée par divers problèmes, dont des erreurs de calcul et des aléas climatiques (comme la crue de 2017).  
- Des difficultés budgétaires de l'Etat tchadien ont conduit l'AFD à financer l'ensemble des composantes. D'autres activités ont donc dû être abandonnées (aménagement des berges, élaboration d'un plan foncier rural, accompagnement dans le développement de cultures, etc.).

- **Le projet n'a pu répondre à tous les objectifs fixés** : ceux liés à la gestion de l'eau et des terres n'ont pas été pleinement atteints, le projet s'étant plus centré sur l'aménagement hydraulique que sur les activités d'ingénierie sociale.

- **Certains besoins, notamment ceux des femmes, n'ont pas été identifiés** en phase d'instruction (*voir encadré*).

- Bien que la logique d'intervention ait su s'adapter aux aléas climatiques, elle n'a **pas suffisamment intégré en amont les besoins d'adaptation au changement climatique**.

- **Les effets du projet sont inégaux en fonction des bénéficiaires considérés** : les bénéfices économiques profitent plus aux hommes qu'aux femmes, et plus aux agriculteurs qu'aux pisciculteurs.

- **Une mauvaise gestion des aménagements et de la ressource en eau pourrait limiter son utilisation** sur le long-terme.

- **La zone doit être plus résiliente à la fois aux activités humaines et aux aléas climatiques** (surexploitation, érosion, inondations...) :

- Des études sont nécessaires pour préciser l'ampleur de la responsabilité avérée du projet dans l'inondation ponctuelle de certains quartiers périphériques de N'Djaména.

- Cela nécessite des aménagements complémentaires et un contrôle plus strict des activités dans la zone, ainsi qu'une meilleure compréhension du fonctionnement du Bahr Linia et un contrôle juridique renforcé pour atténuer les conflits fonciers sur la zone.

## QUEL IMPACT SUR LES FEMMES ?

L'évaluation souligne que **l'absence initiale d'approche genre a conduit à des résultats plus nuancés pour les femmes que pour les hommes, eu égard à leurs activités et à leurs besoins spécifiques, avec notamment un accès limité des femmes à de nouvelles opportunités commerciales**.

Comme les femmes disposent de revenus plus faibles, les bénéfices de la remise en eau sont atténués. Ainsi, en matière d'irrigation, l'accès aux motopompes est plus difficile pour les femmes que pour les hommes, en raison de leur coût. Les femmes n'ont pas non plus toujours les moyens de payer la traversée du fleuve (qui auparavant se faisait à pied), ce qui les prive d'échanges commerciaux de l'autre côté du Bahr Linia.

Il ressort que différencier les besoins et moyens des femmes de ceux des hommes en amont du projet est essentiel pour calibrer un accompagnement adapté (par exemple, un soutien financier dédié).

## RECOMMANDATIONS POUR LA PHASE 2 (en cours)

- **Effectuer des aménagements complémentaires** pour renforcer la résilience au changement climatique, mieux gérer la ressource en eau et assurer les échanges sociaux et commerciaux des bénéficiaires ;
- **Développer une véritable stratégie locale et nationale du foncier** pour sécuriser les terrains agricoles dans la zone, face à l'urbanisation et à la spéculation foncière ;
- **Mettre en place une gouvernance plus inclusive** qui prend mieux en compte les intérêts des bénéficiaires ;
- **Appuyer le développement des activités des exploitants** (irrigation, commercialisation...), y compris pour les femmes.

## CONTACTS :

Victor FOURCIN, [fourcinv@afd.fr](mailto:fourcinv@afd.fr)

Pierre-Yves DURAND, [durandpy@afd.fr](mailto:durandpy@afd.fr)

